

CHALON-SUR-SAÔNE JUSTICE

# Droit de retrait à Verallia : le tribunal refuse la procédure d'urgence

Les 35 salariés de Verallia assignés par leur employeur ont gagné du temps : la procédure en urgence a été refusée par le juge des référés.

La première bataille a été gagnée, nous avons obtenu le renvoi de l'affaire au 4 décembre pour pouvoir préparer notre défense », a déclaré Me Vermorel en sortant du tribunal correctionnel de Chalon ce mercredi matin. Appelé en catastrophe, l'avocat de Saint-Vallier s'est substituée à Me Ralph Blindaier (barreau de Metz) pour défendre les 35 salariés de Verallia assignés en justice par la direction de l'entreprise selon la procédure rapide du « référé d'heure à heure ». Les dirigeants de ce groupe (2 000 salariés), 5<sup>e</sup> producteur mondial de l'emballage en verre, contestent en justice le « droit de retrait collectif pour danger grave et imminent pour la vie et la santé des salariés ». Selon la direction, ce droit de retrait, intervenu du 23 au 30 octobre et décidé suite au suicide d'un agent de la production, « correspond à un mouvement de grève », impliquant des retenues sur salaire. Le document avait été signé par près de la moitié des salariés sur les 400 que compte le site de Chalon.

« Certains s'interrogent sur le fait qu'il y ait pu avoir une sélection des 35 salariés convoqués en justice », a souligné Patrick Girard, secrétaire du CHSCT. Devant le juge des référés, Me Vermorel a fait remarquer que « l'Inspection du



Les 35 salariés de Verallia Chalon assignés en justice par leur direction avec l'avocat Me Vermorel. La venue du salarié qui s'est suicidé était présente à l'audience. Photo Marion GIOUSE

## Quid de l'entretien avec la DRH ?

Lundi 22 octobre, le salarié de Verallia qui s'est suicidé (chez lui) avait 53 ans. Selon le syndicat CGT, ce salarié en poste au soufflage depuis plus de 20 ans était sorti effondré d'un entretien individuel avec la directrice des ressources humaines (DRH) en rapportant à ses collègues les mots « improductif » et « accompagnement vers l'extérieur ». La direction que nous n'avons pas pu contacter mercredi a toujours nié le lien de causalité entre le décès du salarié et ce rendez-vous. Mais depuis le drame, le directeur du site Frédéric Derricourt a été remplacé (par Arnaud Besnard l'ex-directeur du site de Lagnieu (Ain). Quant à la DRH, elle n'est plus présente sur le site. Le chef d'équipe du salaridé est en arrêt maladie.

travail avait confirmé la validité du droit de retrait ». L'inspecteur avait même pointé que la procédure n'avait été res-

pectée : le déclenchement de l'enquête interne et la convocation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de

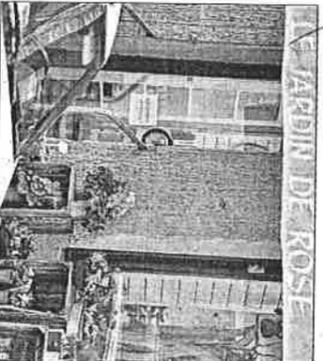
travail (CHSCT) dans les 24 heures. L'avocat de l'entreprise a mentionné la perte de « 2 millions d'euros » suite à l'arrêt du site local et à la contagion aux autres unités. En soutien aux salariés de Chalon, la production a en effet été bloquée ce mercredi dans d'autres verreries françaises du groupe comme à Cognac, Lagnieu, Oiry, Saint-Roman et Alby (fi-liale). « Tous les salariés se reconnaissent dans nos problèmes, c'est pour cela qu'ils sont solidaires », expliquait un des salariés assignés en évoquant la dureté du métier de verrier : la chaleur, le bruit, le travail en 5-8, la maintenance et donc l'épineuse question du reclassement et des fins de carrière.

Marion GIOUSE

## MERCUREY Tentative de braquage à la machette chez une fleuriste

Une tentative aussi rapide qu'incompréhensible pour Roselyne Limoge, qui a ouvert son commerce de fleurs le 5 octobre à Mercurey. « Un homme armé d'une machette est rentré brutalement en criant « la caisse ! », avant de s'enfuir tout aussi vite », explique la jeune femme encore sous le choc de la tentative de vol.

Tentative, car rien n'a été dérobé. « Je n'ai pas vraiment eu le temps de réaliser que c'était déjà terminé car il est reparti aussi vite qu'il est arrivé, sans chercher à prendre la caisse. J'ai même cru que c'était une blague. Il avait une capuche et un foulard sur le visage, je ne voyais que ses yeux mais je pense que c'est une personne qui devait avoir environ 25 ans. Je ne sais pas si j'ai crié, mais je me suis mise un peu en retrait dans mon arrière-boutique et je me dis qu'il a peut-être vu la caméra du magasin et que ça l'a dissuadé ». Des la fuite du malfaiteur, Roselyne a couru fermer sa boutique avant d'appeler la gendarmerie. Et s'il n'y a pas de préjudice financier, le côté moral est par contre atteint. « J'ai été entourée assez vite, ce qui fait que je n'ai pas trop réalisé hier. C'est pire aujourd'hui et j'ai une boule au ventre à chaque fois que quelqu'un entre dans le magasin », confie-t-elle. Malgré tout, elle n'a pas pensé fermer sa boutique au lendemain de l'agression. « Je me suis dit que si je n'ouvrais pas aujourd'hui (N.D.L.R., ce mercredi matin), j'aurais plus de difficultés à revenir ». Courageusement, Roselyne fait face et accueille sa clientèle avec un sourire qui ne laisse rien présager du mauvais moment qu'elle vient de passer.



Le commerce de fleurs Le Jardin de Rose, qui a ouvert le 5 octobre, a été victime mardi soir d'un braquage à main armée. Photo E. MERE

Emmanuel MERE (CLP)

## Achète cher

Manteaux de fourrure en tout état

Tous mobiliers, meubles, buffets, armoires...

Toutes horloges anciennes : pendules, carillons, montres...

Tous tableaux, aquarelles, lithographies... Tous miroirs anciens.

Armes anciennes : fusils, pistolets, épées, sabres...

Art africain, art asiatique. Violons, saxophones et pianos. Cuir et étain.

Bronze, plâtres. Pièces de monnaie française, étrangère, argent, or...

Toute argenterie et métal argenté, carillon.

Toutes successions.

06 59 36 00 80

Vieux vins

Machines à coudre

Antiquité - brocante

Georges Heitzmann



146<sup>ème</sup> FÊTE  
DES GRANDS VINS  
DE BOURGOGNE

« Tour de Bourgogne à déguster »

à Beaune, Palais des congrès  
16, 17 et 18 novembre 2018

Vendredi 16  
Dîner Vignerons  
et Jeunes Talents

RESERVATION  
Infos : [feederbourgogne.fr](http://feederbourgogne.fr)

CAVB  
GNGIG  
LEHOMMI  
L'ÉTOILE  
BOURGOGNE  
LEHOMMI  
L'ÉTOILE